

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



La crise du syndicalisme en France The Crisis of Unionism in France La crisis del sindicalismo en Francia

Dominique Labbé

Numéro 19 (59), printemps 1988

Repenser les solidarités étatiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034247ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034247ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labbé, D. (1988). La crise du syndicalisme en France. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (19), 119–125. <https://doi.org/10.7202/1034247ar>

Résumé de l'article

Le recul du syndicalisme en France a pris des proportions alarmantes. Les explications renvoient habituellement à des facteurs externes comme la crise économique et à des facteurs internes comme la nature même de l'action syndicale. Un examen critique de ces causes montre que, sans être négligeables, elles sont loin de rendre compte de l'ampleur du phénomène. En fait, la crise durable du syndicalisme révèle les changements de fond qui travaillent la société française. Ainsi, après avoir considéré l'impact de la crise économique, l'auteur examine des facteurs plus spécifiques au mouvement syndical français, notamment les processus de division et de politisation à l'intérieur du mouvement syndical, la forme que prend la montée de l'individualisme et, surtout, la crise de la socialisation politique de gauche.

La crise du syndicalisme en France

D. Labbé¹

Cent ans après son acte de naissance officiel, la loi Waldeck-Rousseau de 1884, le syndicalisme français paraît très mal en point. Tous les indices convergent en effet : des sections entières disparaissent, comme englouties, la participation aux élections sociales et professionnelles décline dangereusement, les conflits sociaux sont de moins en moins nombreux et de plus en plus limités. Il est encore d'usage de mesurer la force d'un syndicat au nombre de ses adhérents : plus aucune centrale syndicale ne dépasse le million de membres (même si l'on adopte une définition large de l'adhésion). Depuis le milieu des années 1970, qui marque une sorte de sommet, la Confédération générale du travail (CGT) a perdu plus de la moitié de ses adhérents, la Confédération française du travail (CFDT) a vu fondre les siens de près de 40 % et Force ouvrière (FO) de 15 % à 20 %, de telle sorte qu'aujourd'hui

environ un salarié sur huit seulement est syndiqué : il faut remonter au début des années 1930, voire avant 1914, pour trouver une proportion aussi basse, mais les circonstances historiques étaient si différentes que ce rapprochement n'a guère de sens...

Certes, dans tous les grands pays développés, les syndicats connaissent un recul similaire mais, à notre connaissance, nulle part ce mouvement n'atteint l'ampleur que l'on constate en France. Pourquoi cet effondrement ? Les explications le plus couramment avancées tiennent à la crise économique et aux changements survenus dans l'action syndicale elle-même. Un examen critique de ces causes montre que, sans être négligeables, elles sont loin de rendre compte de l'ampleur du phénomène. En fait, la crise durable du syndicalisme révèle les changements de fond qui travaillent la société française.



L'impact de la crise économique sur le syndicalisme

La crise économique a eu un impact direct sur le syndicalisme : elle a diminué la population syndicable. Ainsi, l'industrie française a perdu près du quart de ses effectifs salariés depuis 1974 et cette chute a été encore plus forte dans certaines branches — sidérurgie, métallurgie et mécanique, mines, livre, etc. — qui formaient autant

120

de « bastions » du syndicalisme ouvrier. Il est donc logique que les fédérations concernées connaissent une baisse au moins équivalente de leurs effectifs. En fait, bien souvent, l'atmosphère de « sauve-qui-peut » qui a accompagné de nombreux « plans sociaux » a carrément balayé les syndicats. Si l'on songe que ces industries traditionnelles étaient autant de « bastions » cégétistes, on peut comprendre que la CGT voie ses effectifs reculer plus que ses concurrentes moins « ouvrières » et moins « industrielles » (cela s'applique à FO plus encore qu'à la CFDT).

Corrélativement, le poids du secteur privé diminue dans les confédérations, dont la majorité des syndiqués se recrute maintenant dans la fonction publique et dans le « secteur public » : cela a toujours été vrai pour FO, mais pas pour la CGT et la CFDT. Ainsi, au sein de la CFDT, le « privé » ne représente plus que 40 % des effectifs, contre 60 % il y a une quinzaine d'années.

Les difficultés économiques ne se font pas sentir uniquement dans le domaine de l'emploi. Il y a aussi la fameuse question du « pouvoir d'achat », que les syndicats mettent en avant pour expliquer l'hémorragie dont ils sont victimes. À première vue, cette explication semble assez peu convaincante : les effectifs syndicaux déclinent dès 1976-1977 alors que

le pouvoir d'achat du salaire horaire a progressé ou s'est maintenu, en moyenne, jusqu'en 1983. Il est vrai que cette moyenne cache des évolutions assez contrastées (il y a eu hausse des bas salaires et contraction de l'éventail), c'est-à-dire que certaines catégories ont pu connaître une stagnation de leur pouvoir d'achat — aux environs du groupe médian —, voire un recul de celui-ci pour les personnels d'encadrement. Et l'on sait que la syndicalisation est plus forte chez ces catégories médianes que chez les ouvriers spécialisés (OS). De plus, il s'agit du salaire horaire : dans de nombreuses branches, le recul des heures supplémentaires s'est nécessairement traduit par une baisse des gains du personnel ouvrier. La discussion reste donc ouverte mais, de toute façon, si perte de revenus il y a eu vers 1982-1984, elle est bien postérieure à l'amorce de la désyndicalisation ; de plus, elle ne joue que sur quelques points de pourcentage et ne semble pas pouvoir expliquer l'ampleur du phénomène. Cependant, cette affaire de pouvoir d'achat a tout de même une part de vérité un peu dérangeante car elle revient à admettre que les individus hiérarchisent leurs dépenses et que la cotisation syndicale ne se trouve pas en bonne place dans cette hiérarchie : on la sacrifie facilement pour pouvoir maintenir, voire augmenter, d'autres postes du budget.

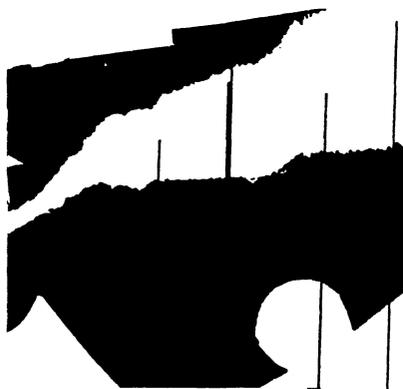
En tout état de cause, la crise a incontestablement gonflé une catégorie que les syndicalistes connaissent bien : l'« adhérent à éclipses », qui paye irrégulièrement sa cotisation et qui disparaît pendant des périodes plus ou moins longues. Cela peut prendre de multiples formes : paiement un an sur deux, cotisation unique pour le couple ou la famille entière et, surtout, retards de plus en plus grands. Ce constat relativise l'idée

d'un déclin inexorable du syndicalisme. On voit simplement se former autour du syndicat une frange de gens qui restent des sympathisants, qui se montrent plus ou moins attentifs aux prises de position et qui demeurent disponibles pour des actions. Il ne faut donc pas conclure, comme on le fait souvent, que le recul des effectifs syndicaux traduit toujours de l'hostilité, ou de la méfiance envers le principe même du syndicalisme. Mais il est vrai qu'on peut aussi mourir d'indifférence...

Le ralentissement puis la disparition de la croissance a eu d'autres effets décisifs, mais plus difficiles à mesurer, sur le syndicalisme français. En effet, durant les années de croissance, les syndicats ont progressivement obtenu le monopole de la négociation dans le domaine des qualifications et des salaires, rôle gratifiant tant qu'il s'est agi de discuter la distribution des fruits de la croissance mais terriblement ingrat quand il a fallu commencer à répartir les sacrifices... Non seulement il n'y a plus de « grain à moudre » au moulin syndical, selon l'expression de Bergeron, mais, de plus, les salariés font souvent porter aux syndicats la responsabilité des résultats de la négociation même si celle-ci a finalement échoué comme c'est de plus en plus souvent le cas... Et l'indifférence peut alors se muer en hostilité ou en colère.

L'impact de la crise économique est donc incontestable mais il ne saurait suffire à expliquer le déclin syndical. On remarquera d'ailleurs que la désyndicalisation se manifeste également dans des professions, des secteurs économiques où l'emploi ne recule pas, voire augmente depuis 1974. On peut citer quelques exemples de « forteresses syndicales » sans problème d'emploi et où, pourtant, le taux de syndicalisation recule : banques, assurances, grandes entreprises nationales, services pu-

blics et particulièrement l'enseignement (ainsi, la fédération CGT des fonctionnaires, qui dépassait les 150 000 adhérents en 1977, en compte moins de 90 000 en 1985). Ce constat oblige à faire intervenir une autre dimension dans la discussion : l'intensité du lien qui lie les syndiqués (ou les anciens syndiqués) à leur organisation. De tout temps, le syndicalisme français a souffert du trop petit nombre de militants et de l'absentéisme des adhérents aux réunions de section ; c'est un phénomène que connaissent bien les syndicalistes. Aussi, le recul du nombre des syndiqués ne signifie pas automatiquement perte d'audience, mais simplement un lien plus distendu encore que par le passé entre l'organisation et ceux qu'elle est censée représenter. Cette évolution a souvent été mise sur le compte de l'« institutionnalisation » des syndicats.



Les effets pervers de l'institutionnalisation

En France, le syndicalisme de négociation se substitue progressivement au syndicalisme de lutte et de revendication. Paradoxalement, les événements de 1968 ont accéléré cette transformation. En effet, les grèves du printemps ne se sont pas dénouées avec les accords de Grenelle, comme on le dit un peu vite aujourd'hui. Elles se sont achevées à l'issue de négociations menées branche par branche, entreprise par entreprise,

avec une double conséquence : le syndicat a fait son entrée officielle sur les lieux du travail et, dans le même temps, il est devenu un « partenaire social ». De plus, l'après-mai voit se multiplier auprès de l'administration des instances consultatives où sont conviés les « partenaires sociaux ». Engagé dans de multiples réunions, le militant ou l'élu est de moins en moins présent sur le lieu du travail. Surtout, il doit se pencher sur des aspects techniques, prendre en compte des dimensions qui dépassent l'horizon de l'atelier, voire de l'établissement. Il devient progressivement un étranger pour ses anciens camarades de travail...

Les effets de cet éloignement sont renforcés par les changements dans les relations professionnelles et par de nouvelles stratégies patronales. Les conditions de travail et de rémunération s'individualisent, et ce mouvement ruine l'identité professionnelle qui est à la base du syndicalisme français : la reconnaissance d'une compétence, la promotion de chacun n'a plus de lien avec celle du groupe ; tout est même fait pour créer une antinomie apparente : ma promotion est empêchée (ou freinée) par celle qu'on accorde à d'autres qui ne la méritent pas ou pas autant que moi...

Les lois Auroux ont accéléré ce processus en reconnaissant légalement aux salariés des possibilités d'expression directe. Dès lors, le syndicaliste n'a plus le monopole de la médiation légitime entre le travailleur et la hiérarchie. Or, ce rôle que l'on qualifiait par dérision d'« assistance sociale » était l'un de ceux qui avaient rendu populaire la figure du délégué dans les entreprises et les services publics, même si, par ailleurs, il usait rapidement les vocations et expliquait en bonne partie le roulement accéléré dont ces fonctions sont victimes depuis longtemps. Le

délégué ne disparaît pas, il est « instrumentalisé ». Les individus prennent l'habitude de résoudre leurs problèmes eux-mêmes et ce n'est qu'en cas d'échec qu'ils ont recours au syndicat. L'habitude se prend de mettre les élus en concurrence et de faire appel à celui qui est censé être le plus efficace en négligeant complètement les étiquettes. Ainsi s'instaurent un utilitarisme et un « nomadisme » très corrosifs pour les organisations. Dans les conflits collectifs — comme on l'a vu à la Société nationale des chemins de fer (SNCF) à la fin de l'année 1986 —, on fait encore appel aux délégués pour dénouer, par la négociation, les situations que le « spontanisme social » a rendues inextricables, mais on leur confie alors un mandat impératif, on les oblige à rendre compte et on leur fait porter la responsabilité de l'échec relatif du mouvement...

Constatant cette évolution, certains observateurs ont proposé de baptiser la situation actuelle « syndicalisme d'électeurs ». Les syndicats deviennent des « machines professionnelles » qui ne tirent plus leur légitimité du nombre de leurs adhérents — on semble avoir fait son deuil de ce type d'appui — mais des suffrages qu'ils obtiennent aux élections professionnelles et sociales, c'est-à-dire de leur audience électorale. Cette thèse transpose dans le champ social un phénomène que l'on observe dans le domaine politique : bien que vidés de leurs adhérents et privés de leur base militante, les partis conservent le monopole de la représentation et recueillent toujours autant de voix aux élections. C'est une explication « consolante » : faute d'avoir des militants, les partis gardent des voix ; faute d'adhérents les syndicats conservent des électeurs... Les élections prud'homales de novembre 1987 ont fait justice de cette théorie trop commode. Le recul considérable

122 de la participation — plus de 50 % d'abstentions — montre que les syndicats voient se réduire leur influence électorale parallèlement au déclin de leurs effectifs...

En effet, au-delà de fluctuations marginales dues à l'immense diversité des situations concrètes, les chiffres que publie le ministère des Affaires sociales pour les élections aux comités d'entreprise et pour certaines élections de délégués du personnel vont tous dans le même sens. Ils attestent un déclin — moins rapide mais réel — de la participation et un recul marqué du score électoral des organisations syndicales confédérées. Point plus frappant encore, les grands syndicats ne résistent que dans les entreprises où ils conservent des sections syndicales, c'est-à-dire là où ils ont encore des militants. Dès lors, une conclusion s'impose que le bon sens confirme : il ne peut y avoir d'électeurs que là où il y a des syndicalistes pour solliciter les suffrages. Dans la plupart des entreprises, il s'agit de militants de base ne recevant en contrepartie de leur engagement qu'un crédit d'heures souvent limité. L'érosion continue de cette base militante semble inexorable. Et puis il y a les grandes sociétés et les administrations où sont apparus de véritables permanents syndicaux grâce aux comités d'entreprise et, à partir de 1969, grâce aux sections syndicales. Si l'on y ajoute les person-

nels mis à disposition par certaines administrations et les salariés des fédérations et des confédérations, on obtient quelques milliers de personnes, c'est-à-dire beaucoup moins qu'il n'en faudrait pour couvrir les entreprises où le syndicalisme militant s'étiole et disparaît.

Cette disparition du « tissu syndical » est certainement la cause première de la désyndicalisation. En effet, les rares études connues, menées auprès des adhérents ou dans certaines sections syndicales, convergent sur un point : la majorité des adhésions ne se réalisent pas d'un mouvement spontané mais ont été sollicitées sur le lieu du travail. Autrement dit, l'adhérent ne vient pas de son propre mouvement vers le syndicat (même s'il est psychologiquement préparé), il faut aller le chercher. D'ailleurs, au-delà même d'une sollicitation ponctuelle, l'adhésion durable provient de l'« ambiance syndicale » qui règne sur le lieu de travail, c'est-à-dire d'une présence diffuse qui ne peut se résumer à un bon score aux élections professionnelles mais qui tient avant tout à l'activité militante et à la densité des syndiqués sur le lieu du travail. La syndicalisation devient alors une manière de se fondre dans le groupe : c'est la raison pour laquelle elle suit souvent de près l'embauche dans l'entreprise ou l'arrivée dans l'établissement. A contrario, on comprendra aisément que la désyndicalisation, parce qu'elle est liée à l'affaiblissement ou à la disparition de cette présence sur le terrain, est une dynamique qui s'entretient elle-même et remet en cause l'avenir même du syndicat.

Une première conclusion s'impose à propos du mécanisme même de la désyndicalisation. Une tendance lourde apparaît nettement : le mouvement semble s'entretenir dans une sorte de dynamique négative. Les départs du syndicat ne touchent pas seule-

ment ceux qui doivent logiquement le quitter (retraite, promotion, mutation...), ils se produisent dans le « noyau dur » des militants, des gens qui sont la mémoire du syndicat et ont été les principaux pourvoyeurs en adhérents. Dès lors la question peut se reformuler ainsi : quels étaient, dans la société française, les facteurs qui ont favorisé le militantisme et le syndicalisme jusqu'au début des années 1970 et qui, aujourd'hui, se sont affaiblis ou ont disparu ?



Division et politisation du mouvement syndical

Le premier de ces facteurs est propre au mouvement syndical français : sa division et sa « politisation ». En France, les seuls moments de syndicalisation de masse ont correspondu à des périodes d'unité syndicale (1936-1939 ; 1945-1947). Le rapprochement entre les organisations entraîne des effets comparables mais plus atténués : la CGT et la CFDT bénéficient toutes deux de leur entente relative entre 1966 et 1975, et depuis lors elles pâtissent toutes deux de leur désaccord. Cette division a été aggravée par les conséquences de la loi adoptée à la suite des accords de Grenelle, qui autorise la création de sections syndicales dans les entreprises. Au cours des premières années, ces sections syndicales ont permis aux syndicats d'élargir leur champ d'action à partir de leurs implantations traditionnelles, donc de ga-

gner des adhérents. Mais, parallèlement, la concurrence s'est aiguisée et elle est devenue visible alors qu'auparavant la rivalité syndicale était peu sensible sur les lieux de travail, où la pression du groupe professionnel imposait de fait l'hégémonie d'une organisation. Les nombreuses élections professionnelles qui se succèdent dans les entreprises ajoutent encore leurs effets en poussant les organisations concurrentes à la surenchère plutôt qu'à l'unité. Il s'ensuit qu'aujourd'hui l'écrasante majorité des anciens syndiqués expliquent d'abord leur retrait par l'émiettement des organisations et par l'impuissance qui en découle, d'autant plus qu'à leurs yeux cette division tient avant tout à des raisons politiques.

Dans les sondages comme dans les enquêtes, on constate que la grande majorité des salariés regrettent la faiblesse du mouvement syndical, qu'ils jugent déplorables la concurrence et les attaques auxquelles se livrent les grandes centrales les unes contre les autres et qu'ils attribuent presque unanimement cette situation à une seule cause : la « politisation » des syndicats. Il ne s'agit pas simplement ici des orientations de vote que les confédérations se croyaient obligées de donner à la veille de chaque scrutin important, mais d'un double reproche plus grave. D'une part, beaucoup de Français semblent estimer que les militants politiques tiennent trop de place dans les organisations ouvrières, et celles-ci subissent par contrecoup la méfiance grandissante qui frappe les hommes et les partis politiques. D'autre part, on constate que les deux grandes confédérations ouvrières sont perçues par l'opinion comme proches des partis de gauche (Parti communiste pour la CGT, Parti socialiste pour la CFTD). Elles payent indirectement les déceptions engendrées par la rupture de

l'Union de la gauche (1977) puis par la politique suivie entre 1981 et 1986, soit de façon générale, soit dans un domaine professionnel particulier. Ce constat permet de comprendre la situation apparemment paradoxale de la période 1981-1986 : l'arrivée au pouvoir de la gauche ne s'accompagne pas d'une poussée syndicale, comme en 1936, mais au contraire d'une accélération de la désyndicalisation à partir de 1983... Cependant, l'explication ne suffit pas puisque, si la politisation était seule en cause, on devrait assister à un gonflement des syndicats perçus comme d'opposition entre 1981 et 1986 : Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Confédération générale des cadres (CGC), FO... Or, ceux-ci connaissent aussi un recul de leurs effectifs. Certes, on remarquera que ce mouvement semble beaucoup moins marqué dans le cas de FO. En fait, ce syndicat subit une érosion sensible dans ses bases traditionnelles, pourtant peu touchées par la crise, mais ce recul est partiellement masqué par l'extension de son aire d'influence.

On aboutit alors au constat suivant : les analyses habituelles échouent à expliquer sinon la crise du syndicalisme français du moins la profondeur de cette crise. Sans doute visent-elles un peu court en négligeant des facteurs beaucoup moins conjoncturels. Il n'est sans doute pas raisonnable de chercher des raisons uniquement dans le milieu professionnel ou dans le fonctionnement interne des syndicats. À ce point de vue, il y a trop peu de choses en commun entre le métallo, l'instituteur, l'employé des grandes compagnies d'assurances parisiennes ou le chercheur du Centre d'énergie atomique (CEA). Et pourtant tous semblent répondre à un même signal à peu près au même moment : entre 1974 et 1978, ils commencent à désertier progressivement leurs

syndicats respectifs, et depuis lors le mouvement n'a jamais cessé...



123

La montée de l'individualisme et les cycles sociaux

On met souvent en avant l'individualisme ambiant, la montée de nouvelles valeurs centrées sur la réalisation personnelle. Qu'on baptise cela « ère du vide » ou « soft ideology » n'avance à rien tant qu'on n'a pas compris d'où viennent ces idées, ces comportements nouveaux. Au plan professionnel, nous l'avons déjà dit, cette montée de l'individualisme est fortement encouragée par les nouvelles stratégies sociales du patronat. Dans le secteur privé et « semi-public », la montée de l'individualisme se traduit non pas par un émiettement complet, une désintégration du tissu social comme on le pense parfois, mais par l'apparition de regroupements conjoncturels et plus ou moins éphémères que, faute de mieux, les statistiques électorales du ministère du Travail baptisent : « non-syndiqués ». Leur étude nous entraînerait trop loin et nous nous contenterons ici de faire remarquer que cette montée des « non-syndiqués » coïncide presque parfaitement avec trois autres phénomènes. D'une part, l'effondrement des grandes organisations syndicales, qui « dégage le terrain ». D'autre part, le démantèlement progressif des règles et des institutions légales et

124

conventionnelles mises en place depuis la Libération, démantèlement opéré au nom d'un nécessaire retour aux règles du marché et qui ouvre un champ d'action nouveau pour ces coalitions plus ou moins éphémères. Et enfin, troisième phénomène moins connu, une ouverture assez rapide de l'éventail des salaires, depuis le début des années 1980, qui peut être interprétée comme une conséquence « naturelle » des deux premiers phénomènes. Chacun de ces symptômes peut être discuté de mille façons ; leur rapprochement donne à penser que la crise dépasse largement les seuls syndicats confédérés !

Une explication assez ingénieuse connaît actuellement une faveur particulière : toute société subirait des cycles sociaux, comme elle traverse des cycles économiques. Des périodes d'engagement politique et social intense succèdent à des périodes de repli sur la sphère privée, de désintérêt pour l'action collective et la chose publique, sans qu'un équilibre puisse jamais se réaliser. La mobilisation excessive engendre un repli tout aussi exagéré qui provoquera à son tour un nouvel engagement. N'importe quel événement majeur peut déclencher le repli ou l'engagement : la grève, suivant qu'elle réussit ou échoue, une brimade ou une injustice... C'est pourquoi, dit-on, les sociétés développées connaissent un mou-

vement cyclique où alternent des phases d'intense préoccupation envers les affaires publiques et des phases où sont privilégiés les progrès individuels et les objectifs du bien-être privé.

Cette théorie dépasse largement le simple champ de la désyndicalisation mais elle présente l'intérêt de fournir un cadre simple permettant de passer de la réflexion macro-sociale à l'analyse micro-sociale : quel est l'événement déclenchant, la « déception » qui fait basculer l'individu de la sphère publique à la sphère privée ? Quels avantages et inconvénients composaient les deux systèmes de préférences qui sont en concurrence ? Quelles valeurs se trouvaient attachées à l'adhésion syndicale et comment se sont-elles trouvées supplantées ?

Cela étant dit, la théorie des cycles sociaux ouvre des horizons à la réflexion même si l'on refuse le mythe de l'éternel retour. On peut admettre en effet que la société se développe non de manière linéaire mais selon des lois nettement plus complexes qui tiennent pour une bonne part à l'expérience des individus et des classes d'âge. Pour le mouvement syndical français du dernier quart de siècle, lorsqu'on tente de reconstituer cette expérience avec les quelques matériaux dont on peut disposer, on voit émerger certaines constantes que nous résumerons sous le terme de « crise de la socialisation politique de gauche »...

La crise de la socialisation politique de gauche

Sans caricaturer outre mesure, on peut résumer assez simplement les biographies de militants dont on dispose. Le parcours typique du cégétiste comprend famille de gauche (père ouvrier et souvent engagé politiquement), école communale, mouvements de jeunesse laïques, de gauche, ou même Jeu-

nesse chrétienne (JC), et enfin adhésion à la CGT dès le premier emploi. Le cédétiste est souvent d'origine un peu moins populaire, son niveau d'étude moyen est un peu plus élevé, mais surtout il a croisé le catholicisme à l'école privée, au patronage ou à la JOC.

Dès lors, suivant les régions, suivant les entreprises, l'hégémonie de l'une ou de l'autre des organisations était pratiquement assurée. La carte syndicale de la France semblait assez bien recouper la carte politique ou celle de la pratique religieuse : la CFDT était forte en Bretagne et en Alsace-Lorraine et connaissait ses scores les plus bas dans le Midi rouge. À l'inverse, la CGT dominait la grande industrie et les banlieues des grandes agglomérations (en premier lieu la région parisienne). Voilà les choses simples auxquelles on pouvait croire il y a encore dix ou quinze ans. Aujourd'hui, du point de vue électoral, les « bastions syndicaux » s'effritent : il n'y a plus d'hégémonie absolue d'une organisation dans une région ou dans une entreprise. La concurrence et la « nationalisation » deviennent la règle, mais surtout le déclin de la participation suit de près le départ des adhérents et des militants.

Les biographies de militants montrent donc que le syndicalisme n'est pas le premier pas d'un parcours qui amènerait logiquement à la politique comme on a trop tendance à le croire en France ; c'est déjà un aboutissement qui n'est possible que si les étapes antérieures peuvent se réaliser. Ainsi, la disparition de la Jeunesse agricole catholique (JAC) et de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) a tari la principale source qui alimentait le syndicalisme paysan ou la CFDT-CFTC. Le déclin des mouvements de jeunesse paracomunistes et les crises récurrentes de la JC ou de l'Union des étudiants communistes (UEC) ont

eu une conséquence comparable pour la CGT. Autrement dit, la crise du syndicalisme plonge ses racines bien en amont de la période 1977-1988, dans les changements de la société française qui s'opèrent dès les années 1960 et qui voient la jeunesse échapper aux circuits traditionnels d'insertion dans la société.

Par contrecoup, le tarissement du recrutement et les difficultés de l'action syndicale semblent avoir atteint, avec un certain retard, les militants de la génération précédente. Aujourd'hui, parmi ceux qui ont quitté en masse les syndicats depuis dix ans, les valeurs traditionnelles de la gauche (même « nouvelle ») paraissent se désagréger et les manières de penser et d'agir qui en découlent sont plus ou moins consciemment rejetées. Dans l'enchaînement classique qui conduisait au militantisme de gauche comme couronnement d'un engagement social progressif, le maillon syndical se défait en même temps que le maillon partisan. Les étapes de cette socialisation politique, assez caractéristique d'une génération « pré-soixante-huitarde », semblent se dérouler à rebours : remise en cause des partis de gauche traditionnels et des liens entre partis et syndicats, retrait de l'engagement syndical... Ainsi peut s'expliquer l'ampleur du reproche de « politisation » que les anciens adhérents adressent aux organisations qu'ils quittent. Naturellement, une lecture conjoncturelle est possible qui voit en ces gens des « déçus du socialisme » qui reviendront au syndicat lorsque le souvenir de la période 1977-1986 se sera estompé. Mais on peut aussi déceler dans leur attitude une remise en cause des valeurs et des comportements de jadis, une réévaluation des relations entre le social et le politique, entre l'individu et la collectivité. Cela paraît être le cas de la majorité des

personnes que nous avons rencontrées. Dans cette dernière hypothèse, le thème de la « resyndicalisation », s'il peut désarmer une certaine hostilité conjoncturelle, ne promet aucun retour à l'adhésion.

Quelle que soit l'approche que l'on a des difficultés actuelles du syndicalisme, on aboutit donc toujours à l'idée que sa fonction de producteur de sens se trouve remise en question. Or cette fonction repose encore de façon privilégiée sur l'adhésion et, de façon subsidiaire seulement, sur l'élection. Les idées et les hommes, beaucoup plus que les élections, fondent, légitimement l'activité syndicale aux yeux mêmes des acteurs sociaux. Derrière la désyndicalisation, nous voyons se dessiner une crise des médiations institutionnelles et des représentations qui ont structuré depuis plus d'un siècle le champ social français.

Dominique Labbé
CERAT
Institut d'études politiques
Grenoble

Notes

¹ Dominique Labbé a réalisé plusieurs travaux sur la désyndicalisation.